

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 avril 2024

---

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES  
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

## AMENDEMENT

N ° CE2174

présenté par

M. Le Gac, M. Armand, Mme Chantal Bouloux, M. Fait, M. Vuibert, M. Abad, Mme Boyer,  
M. Batut, M. Cosson, Mme Berete, M. Marion, Mme Decodts, Mme Métayer, Mme Melchior,  
M. Falorni, M. Ardouin, Mme Jacqueline Maquet, Mme Maillart-Méhaignerie, M. Fugit,  
M. Bordat, M. Cubertafon, M. Lamirault, M. Jacques, M. Giraud, M. Bouyx, M. Emmanuel,  
Mme Le Meur, M. Daubié, M. Frei, M. Vojetta, M. Haury, M. Boudié, M. Buchou et M. Reda

-----

### ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.